



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

maladie de Parkinson

Question écrite n° 62183

## Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les propositions exprimées par l'association France Parkinson pour une prise en compte des spécificités de la maladie de Parkinson par le plan maladies neurodégénératives (MND). L'association France Parkinson souligne la nécessité de concentrer un effort important sur la formation aux spécificités de la maladie de Parkinson pour apporter une aide concrète aux malades. Elle souhaite notamment le développement de postes « d'infirmier Parkinson » dans les services hospitaliers de neurologie et une amélioration de l'éducation thérapeutique par la mise en place d'un plan pluriannuel d'actions de formation continue. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Denis Jacquat](#)

**Circonscription :** Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 62183

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Affaires sociales

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [29 juillet 2014](#), page 6319

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)